



## Bilan de la tempête « Eunice » dans la Somme

Amiens, le vendredi 18 février 2022

**La tempête « Eunice » est arrivée dans le département de la Somme ce vendredi 18 février en fin de matinée. Elle s’est accompagnée de vents très violents. Au passage de cette perturbation, la tempête a engendré plusieurs interventions des sapeurs-pompiers et des agents du Département.**

La tempête Eunice a touché la Somme ce vendredi 18 février 2022, dès 11h30, avec la présence de fortes rafales de vent. De très nombreuses interventions ont été déclenchées pour des chutes d’arbres et de poteaux électriques sur les routes, des envois de toitures ou encore des chutes de cheminée.

### **Pour le Conseil départemental de la Somme**

70 agents d’astreinte de la direction des routes ainsi que de la direction du fleuve et des ports ont été mobilisés au plus fort de l’événement. À 19h00, 68 interventions ont été comptabilisées, exclusivement pour des arbres et des branches sur chaussée. Certaines sont toujours en cours.

La RD 211 entre Molliens-Dreuil et Ferrières est coupée à la circulation en raison d’importantes chutes d’arbres. La RD 82E entre Caours et Drucat, la RD 173 à Limeux, la RD 109 à Monsures, la RD 188 à Chirmont, la RD 938 entre Arry et Regnière-Écluse et la RD 315 à Hescamps sont également fermées à la circulation. Des déviations sont mises en place.

### **Pour le Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS 80)**

Plus de 400 interventions ont été dénombrées depuis le début de l’alerte orange vents violents, mobilisant quelques 250 sapeurs-pompiers. Ces interventions ont principalement concerné des arbres sur les chaussées et des opérations de sécurisation de fils tombés par terre. Un accident de la circulation a causé un blessé léger sur la RD 934 à Beaucourt-en-Santerre.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme et du SDIS 80, **« la tempête Eunice et ses rafales de vent ont fait des dégâts, parfois importants, dans plus de 100 communes de notre département. Je tiens sincèrement à saluer l’engagement des sapeurs-pompiers et des agents du Département, sans oublier l’appui des forces de Gendarmerie, tous à l’œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Le Conseil départemental sera aux côtés des communes et les accompagnera dans les travaux qui, sans nul doute, seront à venir, par le biais de son nouveau fonds spécifique aux catastrophes naturelles, créé et voté il y a quelques jours lors du Budget 2022. »**

### **CONTACT PRESSE**

**Eloïse Devred - e.devred@somme.fr**

**03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18**

**somme.fr/presse**